



## SPL ATLANTIA

# Consultation 2020 Collecte, traitement et valorisation des déchets de la SPL Atlantia

## LETTRE DE CONSULTATION

### POUVOIR ADJUDICATEUR :

SPL ATLANTIA

119 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – CS 50230

44505 LA BAULE CEDEX

Représenté par Nicolas APPERT, son Président Directeur Général

### TYPE DE PROCEDURE :

Consultation écrite auprès de plusieurs opérateurs économiques.

La présente Lettre de Consultation, ainsi que tous les documents de la consultation sont envoyés simultanément à tous les candidats invités à présenter une offre. De plus, cette Lettre de Consultation est affichée sur notre site internet [www.atlantia-labaule.com](http://www.atlantia-labaule.com) rubrique Actu / Presse, onglet Marchés Publics

Marché de services – Consultation article R 2123-1 du Code de la Commande Publique (Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018, et décret n°2018-1225 du 24 décembre 2018).

### INTITULE DE LA CONSULTATION :

**Consultation 2020 Collecte, traitement et valorisation des déchets de la SPL Atlantia**

Références : Consultation 2020

Type de marché : Services

### DESCRIPTION :

La consultation a pour objet la collecte, le traitement et la valorisation des déchets générés par l'activité de la SPL Atlantia. Les natures de déchets à collecter, traiter, et valoriser de façon optimale sont les suivantes :

- Tout venant (ou DIB) (déchets alimentaires, emballages et contenants souillés, plastiques non PET, etc...)
- Cartons
- Papiers (feuilles de papier, papiers de bureau, journaux, magazines)
- Matières plastiques (essentiellement bouteilles et contenants en PET)

La collecte et le traitement du verre ne sont pas concernés par cette consultation.

Date de début du marché prévue : 1<sup>er</sup> janvier 2021

Date de début d'exécution prévue : 1<sup>er</sup> janvier 2021

Durée du marché : 2 ans, reconductible tacitement 1 fois pour une période de 2 ans.

Lieu d'exécution : Palais des Congrès ATLANTIA – 119 avenue du Mal de Lattre de Tassigny – 44500 LA BAULE

## **LES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION :**

Le Dossier de consultation est envoyé simultanément à tous les candidats par voie de courrier électronique :

- La présente Lettre de Consultation
- Le Cahier des Charges Techniques
- L'acte d'engagement et son annexe de Bordereau des Prix

## **LA DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :**

Les documents de l'offre rédigée en langue française et exprimée en Euros sont à remettre dans les conditions suivantes :

**Date limite de réception des offres : le jeudi 3 décembre 2020**

Heure limite de dépôt : **16 heures**

**Dépôt des offres de préférence par courrier électronique à**

**Adresse mail :** [claire.durocq@labaule-evenements.com](mailto:claire.durocq@labaule-evenements.com)

**Adressées à :**

**SPL ATLANTIA**

**A l'attention de Monsieur le Président Directeur Général**

**119 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – CS 50230**

**44505 LA BAULE CEDEX**

## **COMPOSITION DE L'OFFRE :**

La liste des documents à fournir avec l'offre est détaillée ci-dessous.

L'offre se compose des pièces suivantes :

- **Les pièces administratives de la Candidature :**

**Rappel de la réglementation :** En vertu du Code du Travail et de la Loi sur la lutte contre le travail dissimulé, article L8222-1 et suivants et R8222-1 modifié par décret du 30/03/2015, le donneur d'ordres a dorénavant l'obligation, dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, pour tous ses fournisseurs (cocontractants) supérieurs ou égaux à 5000 € HT de CA /an, de se faire remettre tous les 6 mois plusieurs documents et vérifier leurs authenticités.

Dans ce cadre, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira dans un délai de 3 jours les documents suivants :

- **UN KBIS (de moins de 3 mois)**
- **UNE ATTESTATION DE VIGILANCE (URSSAF ou MSA)**
- **UNE ATTESTATION SUR L'HONNEUR relative à la régularité d'emploi de travailleurs étrangers)**
- **La liste des travailleurs étrangers si vous en employez**

A défaut de produire ces documents dans le délai fixé, l'offre du candidat attributaire sera rejetée et il sera éliminé.

Le candidat suivant sera alors sollicité pour produire les certificats et attestations nécessaires avant que le marché ne lui soit attribué.

- **Les pièces de l'Offre :**

- **L'Acte d'engagement dûment complété, paraphé et signé**
- **L'annexe financière Bordereau des Prix signée, et le DQE**
- **Le mémoire technique justifiant des dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution du marché :**
  - Les moyens et l'organisation mis en œuvre pour la bonne exécution de la prestation (matériels affectés à la prestation, outils de suivi et de traçabilité, organisation et réactivité des services, planning et délai nécessaire à l'exécution d'une demande de levée, outils de communication).
  - La valeur éco-responsable de l'offre (Les solutions de valorisation et/ou de recyclage des déchets proposées par filière, illustrant les engagements RSE de la SPL Atlantia)

## **JUGEMENT DES OFFRES ET CRITERES D'ATTRIBUTION :**

Les critères d'évaluation de l'offre pour l'attribution du marché et leur pondération sont fixés comme suit :

- Prix (Présentation détaillée de la composition du prix de la prestation – Bordereau des Prix) 40 points
- Valeur technique de l'Offre : 40 points
  - Les moyens, l'organisation du service et les délais d'exécution de la prestation
  - La qualité des outils de reporting et de communication
- Valeur éco-responsable de l'offre : 20 points
  - Les solutions de valorisation, de recyclage des déchets, illustrant les engagements RSE de la SPL Atlantia